

À lire ...

Informations municipales

Ne jetez pas vos lingettes dans les toilettes!

Élections municipales 2025

Nettoyons nos cours

Service de collecte de l'Est

Journée écocentre mobile

Calendrier des mesures des fosses septiques

Et bien d'autres...

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal :

6 mai 2024 à 19 h

Pour contacter la Ville de Scotstown :
819-560-8433
ou par courriel :
ville.scotstown@hsfqc.ca

La Ville de Scotstown et la Municipalité de Hampden sont fières d'accueillir les nouveaux résidents.

Le 10 avril dernier, un 5 à 7 a permis aux élus municipaux et aux responsables des organismes de rencontrer les nouveaux résidents.

Une belle rencontre pour souhaiter bienvenue dans nos belles communautés.



Ville de Scotstown

Informations municipales

AVIS PUBLIC No. 2025-02

Calendrier des séances ordinaires 2025

Changement de la date de la séance ordinaire du mois de juillet 2025

Est par les présentes donnée par la soussignée Monique Polard, Directrice générale

QUE lors de la séance ordinaire du 1er avril 2025, le conseil municipal a adopté la résolution suivante selon les dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes :

RÉSOLUTION 2025-04-138

Confirmation de la date de la séance ordinaire du mois de juillet 2025 – Avis public (résolution)

Considérant que le 1er juillet 2025 est un jour férié en raison de la Fête du Canada, qui tombe un mardi, jour habituel de la séance du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal souhaite respecter cette journée de célébration nationale et permettre à tous les citoyens de profiter d'un jour férié et participer aux festivités dans la région ;

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Marjolaine Guillemette, il est résolu par les membres du conseil qui assistent à la séance

Que la séance du conseil municipal prévue pour le 1er juillet 2025 soit déplacée au 8 juillet 2025 à 19h en raison de la Fête du Canada, jour férié.

Qu'un avis public sera diffusé sur le site web de la ville, sur la page Facebook de la ville, ainsi que dans l'Info-Scotstown afin d'informer tous les citoyens de ce changement.

ADOPTÉE

Donné à Scotstown, ce septième (7^e) jour du mois d'avril deux mille vingt-cinq (2-04-2025).



Monique Polard,
Directrice générale

IMPORTANT

Règlement 500-22 - RÈGLEMENT SUR LES FEUX À CIEL OUVERT

Du 1^{er} avril au 15 décembre, nul ne peut allumer, alimenter ou maintenir allumé un feu à ciel ouvert sur le territoire de la ville sans avoir au préalable un permis du responsable du Service de prévention des incendies ou de l'émission des permis de brûlage. Le permis est gratuit et obligatoire.

Vous devez communiquer avec René Charron, directeur incendie : 819-657-1055.

AVIS PUBLIC No. 2025-03

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

RAPPORT FINANCIER

ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ de ce qui suit, par la soussignée, directrice générale de la Ville de Scotstown :

QUE lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 3 juin 2025 à 19 h, à la salle du conseil de la Ville de Scotstown, sera présenté le rapport financier annuel pour l'année se terminant le 31 décembre 2024, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q, chapitre C-19).

Les citoyens sont invités à assister à cette séance afin de prendre connaissance des résultats financiers de notre municipalité et d'échanger sur les enjeux qui nous concernent tous.

Fait à Scotstown, le 12 avril 2025.



Monique Polard, directrice générale

Service d'animation estivale

Suite au faible nombre de réponses reçues dans le cadre du sondage, seulement sept jeunes ont exprimé leur disponibilité (six à temps plein et un à temps partiel). En conséquence, il n'y aura pas de service d'animation estivale durant l'été 2025.

Cette décision est motivée par les défis liés à l'organisation, le recrutement, les coûts associés et les frais pour les familles. À titre de comparaison, le nombre de participants au camp de jour a diminué ces dernières années, passant de 30 en 2023 à seulement 17 en 2024.

Le conseil municipal de Scotstown remercie les citoyens pour leur participation au sondage et demeure ouvert à leurs suggestions pour l'avenir.

Ne jetez pas vos lingettes dans les toilettes!

Il est important de rappeler que, malgré leur apparence pratique, les lingettes ne doivent **absolument pas** être jetées dans les toilettes. Beaucoup de gens pensent à tort que ces lingettes se dégradent facilement, mais en réalité, elles ne se dissolvent pas comme le papier toilette.

Pourquoi ne pas jeter les lingettes dans les toilettes ?

1. **Blocages des canalisations** : Les lingettes ne se décomposent pas dans l'eau, et leur accumulation dans les tuyaux peut provoquer des obstructions et des blocages dans les canalisations. Cela peut entraîner des fuites, des mauvaises odeurs et des réparations coûteuses.
2. **Pollution des réseaux d'assainissement** : Même si vous avez l'impression que tout s'évacue correctement, les lingettes finissent par se retrouver dans les stations d'épuration où elles causent des problèmes en obstruant les filtres. Elles peuvent aussi finir dans nos cours d'eau et polluer notre environnement.
3. **Impact sur la faune et la flore** : Les lingettes non biodégradables représentent une menace pour la faune aquatique et les écosystèmes. Si elles sont rejetées dans la nature, elles peuvent nuire à la faune et perturber les habitats naturels.

Que faire des lingettes ?

- **Jetez-les dans la poubelle** : utilisez un sac poubelle pour jeter vos lingettes usagées. C'est simple, efficace et bien meilleur pour l'environnement.

En agissant de manière responsable, vous éviterez des dommages coûteux à vous et à la ville et contribuerez à la préservation de notre environnement.



Évitons le gaspillage de l'eau potable

487 litres, c'est la quantité d'eau potable distribuée en moyenne via le réseau d'aqueduc par personne par jour au Québec, selon les dernières données disponibles. Mais qu'est-ce que ça représente, exactement?

C'est l'équivalent d'environ un grand bac de recyclage extérieur et le tiers d'un autre! À bien y réfléchir, ça fait beaucoup d'eau traitée pour répondre à la demande.

Poser des gestes aquaresponsables, ça peut tout changer pour la collectivité.

Découvrez-les sur <http://xn-qubec-csa.ca/Empreinte-bleue>



Élections municipales 2025

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1 100 municipalités au Québec.



Les prochaines sont prévues le **2 novembre 2025**.

Environ 8 000 postes d'élues et d'élus municipaux, dont 19 de préfètes et de préfets, seront à pourvoir à ce moment. Vous pourriez occuper l'un de ces postes.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation vous invite à participer aux séances d'information régionales en ligne destinées à celles et ceux qui souhaitent se présenter aux [#ÉlectionsMunicipales2025](#) ou qui envisagent de le faire.

Vous souhaitez poser votre candidature aux élections municipales de 2025 ou vous envisagez de le faire? Nous vous invitons à participer à l'une des nombreuses séances d'information qui auront lieu dans l'ensemble des régions du Québec au cours des prochains mois.

Ces séances peuvent vous permettre d'en apprendre davantage sur :

- les rôles et responsabilités des élues et élus municipaux;
- l'administration et les compétences municipales;
- le fonctionnement du conseil municipal;
- les démarches à réaliser pour poser sa candidature;
- les ressources d'accompagnement postélectorales.

Participer à une séance d'information dans votre région.
Séances d'informations virtuelles en Estrie :

Date et heure	Lien d'inscription
29 avril, 12 h	Je m'inscris à cette séance
6 mai, 19 h	Je m'inscris à cette séance
21 mai, 19 h	Je m'inscris à cette séance



Pour plus d'informations :

https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales/elections-2025/seances-information?utm_source=MS&utm_medium=FB&utm_campaign=ElectionsMunicipales2025&utm_id=MS&fbclid=IwY2xjawI1Hd9leHRuA2FlbQIxMAABHbpZe5JYDbIMrKz6DIINQE2HoG01V-U8HKQ4qJDkL-V-In5Ip3hDTuF4Ew_aem_wqzQZvzNkFe3agSvH5qatg

Pour toute question ou demande de renseignements en lien avec les rencontres d'information ou les élections municipales de 2025, veuillez contacter votre [direction régionale](#).

Service de collecte de l'Est

Ville de Scotstown 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0

Offre d'emploi – Chauffeur(se) de camion 10 roues (Classe 3)

Un poste essentiel et flexible au cœur de nos municipalités !

Vous aimez les défis et souhaitez contribuer au bon fonctionnement de nos communautés ? Le Service de collecte de l'Est cherche activement un(e) **chauffeur(se) de camion à chargement latéral** pour la collecte des ordures, la récupération et le compost, en tant que remplaçant(e) sur appel. Rejoignez-nous pour maintenir un service de qualité dans les municipalités de Chartierville, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton et la Ville de Scotstown.

Pourquoi ce poste est fait pour vous ?

- **Flexibilité** : Travaillez sur appel, idéal pour compléter votre emploi actuel ou vos projets personnels.
- **Impact** : Participez activement à la gestion écologique et au bien-être de nos communautés.
- **Salaire compétitif** : Une rémunération à la hauteur de votre expérience.

Vos responsabilités :

- Inspecter le camion avant départ et assurer son bon fonctionnement.
- Réaliser la collecte des matières résiduelles, recyclables et organiques dans les municipalités désignées.
- Effectuer des tâches connexes ou d'ordre général selon les besoins du service.

Vos atouts pour nous rejoindre :

- Expérience confirmée en conduite de camion à chargement latéral.
- Permis de conduire valide – Classe 3 (mention FM).
- Bonne condition physique et sens de l'orientation.
- Autonomie pour remplir les rapports journaliers et signaler toute anomalie.
- Connaissances mécaniques (entretien de base) – un atout.

Conditions :

- **Horaires** : Remplacement lors des congés annuels ou des absences temporaires.
- **Diplôme** : Aucun requis, mais minimum 1 an d'expérience.
- **Date de début** : Immédiatement.

Pour obtenir toutes les informations, communiquer avec la Ville de Scotstown.

Prêts à faire une différence ? Envoyez votre candidature dès maintenant à :

Ville de Scotstown 101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0

Téléphone : 819-560-8433, poste 2001 Courriel : ville.scotstown@hsfgc.ca

Nettoyons nos cours, embellissons notre communauté.

Nous vivons dans une communauté où chacun joue un rôle essentiel pour préserver la beauté et l'harmonie de notre environnement. L'une des actions simples, mais puissantes que nous pouvons tous entreprendre est de nettoyer et d'entretenir nos cours. Ce geste, bien que modeste, contribue à un cadre de vie plus agréable pour nous tous.



Pourquoi nettoyer sa cour ?

1. **Préserver l'esthétique de notre quartier** : une cour propre et bien entretenue participe à l'embellissement de l'espace public et donne une image positive de notre communauté.
2. **Prévenir les nuisibles et les risques** : un entretien régulier permet d'éviter l'accumulation de déchets et d'eau stagnante, qui sont des foyers idéaux pour les insectes et autres nuisibles. Cela réduit aussi les risques d'accident comme les chutes sur des sols encombrés ou glissants.
3. **Respecter l'environnement** : en nettoyant nos cours, nous participons à la protection de notre écosystème. Le compostage des déchets organiques et l'élimination des produits chimiques nuisibles contribuent à préserver la faune et la flore locales.
4. **Encourager le vivre-ensemble** : lorsque chaque citoyen prend soin de son espace, cela renforce le sentiment de responsabilité collective. Un environnement propre et bien entretenu crée une atmosphère de respect et de convivialité au sein de la communauté.

Nos actions à adopter :

- Ramasser les déchets, branches mortes, feuilles et débris.
- Tailler les haies et plantes envahissantes.
- Entretenir l'herbe et les allées.
- Trier les déchets de manière responsable (compostage, recyclage).

Un effort collectif pour un avenir plus propre :

Nous vous invitons donc à prendre quelques heures chaque mois pour nettoyer et entretenir votre cour. Non seulement vous apporterez votre contribution à la propreté de notre quartier, mais vous créerez également un espace plus agréable et sain pour vous et vos voisins.



*Ensemble, faisons de notre environnement un
lieu de vie plus agréable pour tous !*

Service de collecte de l'Est

(Chartierville - Hampden – La Patrie - Lingwick – Newport - Saint-Isidore-de-Clifton - Scotstown)

Le bac brun, utilisé pour la collecte des matières organiques, présente de nombreux avantages environnementaux et sociaux. Voici quelques points clés :

Bienfaits du bac brun

1. **Réduction des gaz à effet de serre** : Les matières organiques enfouies dégagent du méthane, un gaz 21 à 25 fois plus nocif que le CO₂. Le compostage via le bac brun réduit ces émissions.
2. **Préservation des sols et de l'eau** : L'enfouissement des matières organiques peut contaminer les sols et polluer l'eau. Le compostage évite ces problèmes.
3. **Production de compost** : Le compost obtenu est riche en nutriments et peut être redistribué aux citoyens pour leurs jardins et potagers.
4. **Réduction des déchets enfouis** : Environ 47 % des matières résiduelles générées à domicile peuvent être compostées, ce qui diminue la pression sur les sites d'enfouissement.



Statistiques

- **Participation saisonnière** : En été, entre 50 et 75 % des foyers utilisent leur bac brun chaque semaine, tandis qu'en hiver, ce taux chute à 30-50 %.
- **Objectifs gouvernementaux** : Le Québec vise à recycler ou valoriser 70 % de la matière organique d'ici 2030.

Le bac brun est donc un outil précieux pour réduire notre empreinte écologique et valoriser les déchets organiques. Est-ce que vous utilisez le vôtre régulièrement ? 😊

Voici quelques astuces pour éviter les odeurs désagréables dans votre bac brun :

1. **Congelez les matières organiques** : les résidus de viande, poissons ou autres aliments humides peuvent être conservés au congélateur jusqu'au jour de la collecte.
2. **Alternez les couches** : placez une couche de matières sèches (papier, carton, feuilles mortes) entre les matières humides pour réduire les odeurs.
3. **Utilisez du bicarbonate de soude** : saupoudrez-en dans votre bac pour neutraliser les odeurs.
4. **Emballer les aliments** : enveloppez les résidus alimentaires dans du papier journal ou des sacs en papier compostables.
5. **Nettoyez régulièrement** : lavez votre bac avec du vinaigre blanc ou un savon écologique après chaque collecte.
6. **Placez le bac à l'ombre** : évitez de le laisser au soleil pour limiter la chaleur et les odeurs.

- IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT – IMPORTANT -

Information importante : Il n'y aura aucune collecte porte-à-porte pour les gros déchets.

La journée écocentre mobile vous offre la chance d'apporter les gros déchets dans un conteneur au garage municipal.

Journée écocentre mobile – 24 mai 2025

ÉCOCENTRE MOBILE **SAMEDI 24 MAI 2025 DE 9 H À 14 H**
AU GARAGE MUNICIPAL (21, rue Osborne)

Service gratuit - Les objets acceptés : bois (bois de construction, planches, meubles en bois, bois traité).
Conteneur pour les gros déchets (encombrants) : matelas, objets de métal à l'exception des électroménagers,

**** Interdits :** briques, dalles de ciment, pierres.

De plus, vous pouvez déposer les items suivants au garage municipal dans les conteneurs ou endroits appropriés :

- ❖ Peintures usées (dans les contenants d'origine)
- ❖ Les huiles usées (dans les contenants d'origine)
- ❖ Les styromousses doivent être séparées par les couleurs.

RAPPEL - Médaille pour chien

Vous êtes propriétaire d'un chien ?

En raison de la loi adoptée par le gouvernement et du règlement municipal en vigueur, **vous avez l'obligation d'enregistrer votre chien en communiquant avec le bureau municipal.**

Une médaille sera attribuée au coût de 10 \$.

Les chiens ne doivent pas circuler librement en dehors de la propriété. Des plaintes ont été reçues récemment au bureau municipal et les propriétaires s'exposent à des avis et constats d'infraction.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Abri d'auto temporaire

La Ville de Scotstown avise ses citoyens qu'ils ont jusqu'au 15 avril 2025 pour enlever leur abri d'auto temporaire.

Règlement 346-06, article 6.10.1 Abris d'auto temporaires

Les abris temporaires sont autorisés du premier (1^{er}) novembre d'une année au quinze (15) avril de l'année suivante.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE



Date limite de retrait : 15 avril



Camping de la Rivière Étoilée

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOYÉ/E-ÉTUDIANT/E DE CAMPING

Situé au pied du Mont-Mégantic dans la région du Haut-Saint-François, le camping municipal de la Ville de Scotstown offre une merveilleuse vue sur le ciel étoilé et une paisible tranquillité au bord de la Rivière Au Saumon.

Le camping offre 28 sites, 10 pour véhicules récréatifs et 18 pour le camping sauvage en bordure de notre belle rivière au Saumon. A l'accueil, vous y trouverez, toilettes, douche, laveuse/sécheuse et Wifi gratuit. Le camping est à proximité de tous les services offerts au village : épicerie, dépanneur avec essence, restaurants et attrait touristiques.



Le Camping de la Rivière Étoilée, sous la supervision de l'agent polyvalent, est à la recherche **d'un/e employé/e-étudiant/e** pour les vacances d'été, dont les missions seront :

- Accueillir les clients à leur arrivée et les diriger vers leurs emplacements
- Vérifier les réservations et s'assurer du paiement
- Réaliser l'entretien et le rangement des lieux (accueil, sanitaires, espace extérieur)
- Réaliser la location des équipements et la vente des produits mis à disposition
- S'assurer du respect des règlements et lois en vigueur
- Agir en tant que personne de référence auprès des clients

Compétences requises

- Savoir accueillir avec amabilité (entregent)
- Capacité à gérer l'encaissement des places ainsi que les prépaiements
- Maîtriser les outils informatiques mis à disposition (site de réservation)
- Avoir des dispositions pour les travaux d'entretien
- Gestion du stress
- Être capable d'informer et de diriger les clients vers les attrait touristiques de la région
- Capacités d'adaptation et de flexibilité
- Faire preuve de disponibilité, et d'autonomie
- Capacité à communiquer (en plusieurs langues un atout)

Qualifications

- Expérience jugée suffisante

Conditions d'emploi

- 35h/semaine
- Travail la fin de semaine et les jours fériés

Nous t'offrons l'opportunité d'une expérience de qualité, mettant en oeuvre ton sens des responsabilités et dans une ambiance agréable et amicale. Ce poste t'intéresse ? Envoi-nous ton CV à SDSH@hsfqc.ca.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Lisa Irving par courriel à SDSH@hsfqc.ca.



Camping de la Rivière Étoilée

JOB OFFER

CAMPING STUDENT EMPLOYEE

Located at the foot of Mont-Mégantic in the Haut-Saint-François region, the municipal campground of the City of Scotstown offers a wonderful view of the starry sky and peaceful tranquility by the Salmon River.

The campground features 28 sites, 10 for recreational vehicles and 18 for wilderness camping along our beautiful Salmon River. At the reception, you'll find restrooms, showers, laundry facilities (washer/dryer), and free WiFi. The campground is close to all the village's services: grocery store, convenience store with gas, restaurants, and tourist attractions.



The "Camping de la Rivière Étoilée," under the supervision of the versatile agent, is looking for a student employee for the summer holidays. The tasks will include:

- Welcoming clients upon arrival and directing them to their spots
- Checking reservations and ensuring payment
- Cleaning and organizing the premises (reception, restrooms, outdoor spaces)
- Renting equipment and selling available products
- Ensuring compliance with regulations and current laws
- Acting as a point of reference for clients

Required Skills

- Ability to greet clients with friendliness (people skills)
- Ability to handle payment processes (check-ins and prepayments)
- Mastery of available computer tools (reservation system)
- Aptitude for maintenance tasks
- Stress management skills
- Ability to inform and guide clients to the region's tourist attractions
- Adaptability and flexibility
- Demonstrate availability and autonomy
- Strong communication skills (proficiency in multiple languages is an asset)

Qualifications

- Sufficiently relevant experience

Employment Conditions

- 35 hours/week
- Work on weekends and holidays

We offer you the chance for a quality experience, engaging your sense of responsibility in a pleasant and friendly atmosphere. Interested in this position? Send your resume to SDSH@hsfqc.ca.

Additional information can be obtained from Ms. Lisa Irving via email at SDSH@hsfqc.ca.

L'ESTRIE MET SES CULOTTES

COLLECTE DE
VÊTEMENTS

Samedi 10 mai

De 9 h à 15 h

veuillez déposer vos dons par la porte arrière

Hôtel de ville

101, chemin Victoria
Ouest, Scotstown



Une initiative de
RÉCUPEX



L'écocentre régional à Bury est ouvert depuis le 3 avril 2025 jusqu'au 1^{er} novembre 2025, tous les jeudis, les vendredis et les samedis de 8 h 30 à 16 h 30



SAISON 2025 ÉCOCENTRE BURY

105, chemin Maine Central, Bury | 819 560-8404

HORAIRE

jusqu'au 1^{er} novembre

J V S 8h30 à 16h30



MATIÈRES ACCEPTÉES

RDD (résidus domestiques dangereux)

peinture, décapants, aérosols, piles, batteries de véhicules, acides, propane, huiles, filtres à l'huile, ampoules fluocompactes*, tubes fluorescents*

Métal

fer, aluminium, fonte, cuivre, fils, broches, contenants de peinture vides

Matériaux de construction et agrégats

bois naturel, peint ou traité, briques, béton, pierres

Styromousse*

styromousse alimentaire, styromousse d'emballage (ex.: styromousse moulée qui protège les biens)

Électroniques*

téléviseurs, ordinateurs, périphériques d'ordinateur, téléphones, répondeurs, systèmes audio, etc.

* Les produits marqués d'un astérisque sont acceptés pour tous les utilisateurs (citoyens, industries, commerces et institutions)

Textiles

vêtements, accessoires (ceintures, sacs à main de tout genre, foulards, etc.), souliers et bottes

Résidus verts

bran de scie, résidus de jardin, feuilles, branches (moins de 5' de longueur)

Tubulures d'érablière

(retirer les broches et les pièces métalliques avant de les apporter)

Sièges d'auto pour bébés et enfants

coquille, 3 dans 1 et banc rehausseur

Électroménagers

appareils réfrigérants uniquement

Pneus (sans jantes)

automobiles / camionnettes

AUTRES LIEUX

DE DÉPÔT des RDD

(résidus domestiques dangereux)

Ascot Corner 30, rue Suzanne-B-Jacques
Chartierville 27, rue Saint-Jean-Baptiste
Dudswell 517, route 112
East Angus 16, rue David-Swan
Hampden 863, route 257 nord
La Patrie 24, rue Notre-Dame

Lingwick 9, ch. Fontainebleau
Newport 1452, route 212
Saint-Isidore-de-Clifton 55, ch. Auckland
Scotstown 21, rue Osborne
Hampden 863, route 257 nord
Weedon 3042, chemin Ferry

NOS PARTENAIRES:

Avril 2025



IMPORTANT - Le secteur de la Ville de Scotstown aura lieu entre le 10 et le 13 juin 2025 et respecter les consignes demandées pour dégager les couvercles.

Comment prendre soin de son installation septique : <https://mrchsf.com/wp-content/uploads/2023/06/depEntretienFosse2023v2crop.pdf>



Pour plus d'infos:
819 560-8401



SAISON 2025

des installations septiques

Quoi faire avant la visite d'un mesureur?

- > Faciliter l'accès aux couvercles (barrière ouverte, chiens attachés, etc.)
- > Dégager le tour des couvercles de 6 à 8 pouces et suffisamment profond pour voir la limite entre le couvercle et la fosse
- > Indiquer l'emplacement de la fosse avec un ruban ou un piquet orange
- > Dévisser les boulons et les vis pour que le mesureur puisse lever le couvercle sans outil

À SAVOIR

- > Votre fosse sera vidangée **seulement** si les mesures indiquent qu'elle est pleine.
- > Des frais de 25\$ seront exigés pour toute visite supplémentaire du mesureur*.

*Les mesureurs autorisés portent une veste orange identifiée à la MRC.



Couvercles non dégagés:
La mesure **NE POURRA PAS** être effectuée.



Couvercles dégagés:
La mesure pourra être effectuée.



CALENDRIER DE MESURAGE

> Les fosses vidangées en 2024 ne seront pas mesurées en 2025.

> Seules les fosses avec champ d'épuration seront mesurées et NON les fosses scellées.

East Angus 28 avril
Westbury 20 mai au 2 juin
Bury 2 au 10 juin
Scotstown et Hampden 10 au 13 juin
Newport 16 au 23 juin
La Patrie 25 juin au 2 juil.
Chartierville 2 au 7 juillet
Lingwick 20 au 26 août
St-Isidore-de-Clifton 26 août au 2 sept.

Ascot Corner
Secteur 1: Biron, Mont-Blanc, Jaro, Provost, des Boisés, rte 112, Bibeau, Alfred-Champigny, Lévis, L'Espérance, Du Verger, Galipeau, Fontaine, du Lotus, Robert, Bernier, Du Jaspe, des Sables, Boischatel, etc. **28 avril au 9 mai**
Secteur 2: Boucher, Roberge, Blais, Hébert, Talbot, rte 112, Desruisseaux, Spring, des Pins, Talbot, Pageau, de la Rivière, etc. **9 au 20 mai**

Dudswell
Secteur 1: du Bassin, Bissonnette, rte 112, Hooker, Macaulay, rte 255, Côte des Sables, des Colons, Hall, Yvon, Bishop, Main, Robert, Gilbert, Pauline-Gosselin, de la Station, High, etc. **7 au 17 juillet**
Secteur 2: Théodore-Paré, rte 112, de Ham, du Lac, Church, Principale, rte 255, des Érables, Martin-Grenier, Poulin, Gosford, Bloomfield ainsi que tous les rangs, chemins et avenues. **16 au 29 juillet**

Weedon
Secteur 1: rte 112, Breton, rte 257, Magnan, Desmarais, Rondeau, Paré, Grégoire, Gosselin, Démon, 9^e rang, Principale, Roy sud, 7^e rang, rte 161 Beaudoin, des Feuillages, de la Sapinière, etc. **29 juillet au 11 août**
Secteur 2: Fontainebleau, Ferry, 8^e av., Rivière-au-Saumon, 1^{er} rang, Lac-Louise, Coates, 2^e rang, rte 257, Gaudreau, Lavertu, Rousseau, 4^e rang, Vachon, Marina, Julienne, etc. **11 au 20 août**

RETARDS POSSIBLES (suivre les avis de retard sur le site de la MRC s'il y a lieu).
Veuillez attendre 2 jours après la date prévue dans votre secteur pour nous contacter.

Prendre note que votre journal L'événement change d'adresse courriel veuillez écrire à j.scotstown@gmail.com

Distribution d'arbres Hampden / Scotstown

Pour les résidents
de Hampden et de Scotstown

**Samedi
17 mai 2025
9 h à 12 h**

**Au pavillon
Emmanuel Prévost**

863 route 257 nord,
La Patrie

Informations à venir



Les activités et événements à Scotstown au cours des prochaines semaines

Bibliothèque municipale

Heures d'ouverture : Mardi : 18h à 19h30
Vendredi : 10h à 11h
Samedi : 10h à 11h



Bingo des Pompiers de Scotstown

Endroit : Centre communautaire
101, chemin Victoria Ouest, Scotstown
Heure : 19 h
Date : 17 avril
1^{er} mai



Jeu de palet

Centre communautaire

Endroit : 2^e étage,
101, chemin Victoria Ouest, Scotstown

Date : Tous les mercredis

Heure : 18 h 30 à 21 h 30



Atelier tricot 24 avril 2025 de 13 h à 16 h

Endroit : Centre communautaire
101, chemin Victoria Ouest, Scotstown



Activité à venir et à inscrire à votre agenda

🎣🎣 FÊTE DE LA PÊCHE 2025 🎣🎣

☀️ 7 juin 2025 ☀️

🏠 Au parc Walter-MacKenzie 🏠

🎣🏆 Formation pêche en herbes sur
place information à venir 🎣🏆

🍽️🍴 Cantine sur place

